



Le Mans, le 25 septembre 2023

Marietta KARAMANLI

Députée de la Sarthe
Vice-présidente de la
Commission des affaires
européennes
Conseillère municipale et
communautaire du Mans

Monsieur Matthieu CHABANEL

Président Directeur général de SNCF Réseau
15 /17 rue Jean-Philippe Rameau
CS 80001 – 93 418
La plaine Saint Denis Cedex

Réf. : MK/JG/18-09-23

Monsieur le Président Directeur général,

Je me permets d'attirer votre attention sur le projet de délocalisation du poste d'aiguillage des circulations ferroviaires du Mans. La question préoccupe élus, usagers et personnels.

1 Ce projet pèse sur l'avenir du transport ferroviaire en Sarthe. L'actuel poste sans évolution technologique ne peut couvrir toutes les lignes. Le déplacement du poste ne s'accompagnera d'aucune nouvelle possibilité et risque, à l'inverse, de condamner un trafic vu comme « secondaire » mais indispensable aux usagers et territoires. Se pose ainsi la question du maintien fiable et opérationnel du réseau des lignes interrégionales et des dessertes départementales qu'elles permettent.

2 L'éloignement de ce centre au profit d'une autre grande ville comme Rennes risque d'aggraver les enjeux de surveillance, d'intervention en cas de dysfonctionnements et de réparation, de nuire aux délais nécessaires et de ne pas permettre la bonne coordination des trains et correspondances. Est évoquée logiquement une moindre de réactivité liée aux incidents et à l'organisation des correspondances. Pourtant Le Mans reste un nœud important reliant quatre grandes régions (Pays de la Loire, Bretagne, Centre Val de Loire, Normandie).

3 Par ailleurs l'existence d'un poste comme celui du Mans avec l'ensemble des fonctionnalités dont il dispose actuellement et dont il disposerait en cas de mise à niveau, constitue un élément déterminant de la possible création dans l'avenir d'un réseau « RER » autour du Mans que l'Etat s'est engagé à développer à terme, autour des métropoles (au sens de la loi) ou de grandes villes à vocation interrégionale comme Le Mans.

Courrier à adresser à

Marietta KARAMANLI – Assemblée Nationale – 126 rue de l'Université – 75355 PARIS 07 SP
39 rue Evrard – 72100 LE MANS – Tél. 02 43 86 91 91 – Courriel : contact@marietakaramanli.fr

4 De façon complémentaire, ce sont plusieurs dizaines de postes d'agents (une quarantaine) qui seraient ainsi déplacés sans autre solution de maintien pour les agents, leurs familles et pour les territoires Manceau et Sarthois.

5 Au final cette délocalisation aurait un impact négatif sur la qualité du service sur les lignes du territoire ; elle contredit la nécessité de consolider et de développer l'ensemble du réseau dans le cadre de transition climatique.

6 Pourtant d'autres évolutions semblent possibles comme la mise en place d'un poste à grand rayon d'action (PGRA) dont le coût serait limité – moins de 1 million € supplémentaire. Un équipement modernisé offrirait l'opportunité d'une gestion en proximité améliorée des circulations ferroviaires qu'elles soient sur les grandes lignes ou les lignes interrégionales ou d'intérêt départemental.

Dans ce contexte, je souhaiterais pouvoir échanger avec vous pour évoquer ce projet mais aussi les solutions alternatives à la délocalisation à Rennes.

Je vous remercie par avance de votre attention sur ce sujet important et vous prie de croire, **Monsieur le Président Directeur général**, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

A handwritten signature in black ink, reading 'M. Karamanli', with a long horizontal line extending to the left from the end of the signature.

Marietta KARAMANLI.